



COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY
DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL
SEANCE DU 16 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le douze mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

Etaient présents : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Yvon PERROT,

Absents excusés : Ronan LE GALL DU TERTRE, Christophe REFFIENNA

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Fan LAVOISÉ

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Fan LAVOISÉ a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20 Mars 2025 et du 31 Mars 2025.

Demande de subvention du fonds de concours de l'Agglo de Dreux 2025 pour l'achat de matériels espaces verts

Le conseil municipal approuve les projets concernant l'achat de matériels espaces verts pour l'année de 2025 pour un montant total de 1749,20 € HT.

Il sollicite à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2025 et du fonds de concours de l'Agglo de Dreux pour cette réalisation. Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Fonds de concours (50%)	875,60€
SS-TOTAL	874,60€
Autofinancement	874,60€
Total des dépenses	1 749,20€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du fonds de concours de l'Agglo de Dreux et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 19/05/2025

Et publication ou notification du : 19/05/2025

AUNAY SOUS CRECY, le 19/05/2025